



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du vendredi 17 novembre 2017
À 20 h 30 Salle de Réunion de la Mairie

Membres Présents : Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Bernard VICTOURON, Françoise PONSONNET, Delphine ANDRÉ à partir de 20h50. Nadège FRACHISSE à partir de 21h50 (pouvoir à Thibaut MAZET en attendant son arrivée),

Absents : Myriam DEYGAS, Philippe LARNAUD, Jérémy SIRGUEY, Nathalie VILET, Jérôme MONTAGNE, Baptiste LIVERSET.

Excusés : Alain MESBAH-SAVEL (pouvoir à M. Audras),.

Compte-rendu :

Quorum atteint à l'arrivée de Nadège FRACHISSE.

Ordre du Jour :

Présentation des dossiers d'urbanisme : permis complémentaire pour M. Varalda : garage-terrasse-piscine.

Évolution du personnel communal : départ de la secrétaire Geneviève Bouvet dès mars 2018. Il est envisagé, pour son remplacement, un poste de rédacteur Cadre B bac+2 à 100% 6^è échelon. Six mois d'essai.

Adjoint technique : Plus de contrat aidé pour Rémi donc prise en charge totale pour six mois supplémentaires.

Définition de poste du secrétariat : demander plus d'investissement à Cécile Victouron

Personnels de l'école. Le paiement se fera par la mairie même si les financements sont divers et même s'ils restent sous l'autorité de la directrice. La répartition des tâches se fera en concertation avec l'OGEC.

Point sur les travaux :

Toilettes publiques : étanchéité de la dalle. Devis moins disant pour décaissement total jusqu'à la dalle en béton puis goudron liquide. Intérieur déjà doublé, autant le lavoir que les toilettes.

Déneigement : rédaction d'une convention et passage à 55 €/h.

Joins des marches de l'église bientôt hydrofugées. D'autres rampes seront installées.

Réunion avec les **commerçants**, les journaux le jour de fermeture du bureau de tabac seront vendus à la boulangerie.

Bâtiment Dugand : un bureau d'étude est mandaté pour nous fournir une expertise et des idées de projets.

Fauteuil roulant : financé en partie par la récupération des bouchons de bouteille. il sera présenté lors d'une petite conférence de presse le samedi 25 novembre à 10h.

Inspection par la DDE du mur qui fait le ventre à la sortie du village, ce qui attire l'attention sur les **tilleuls** d'en face dont les racines repoussent le mur de soutènement de la route et qui gênent tellement le passage que les piétons sont contraints de descendre sur la voie. Ils seront donc coupés.

Divers : Un sondage a été réalisé par Arche Agglo auprès des parents de l'école et a fait ressortir un manque d'activité proposée sur la commune pour les ados et les petits. Le but de l'enquête étant de savoir comment les enfants sont gardés et occupés pendant les vacances et les mercredis.

Délibérations

Modifications budgétaires de fin d'année :

Éclairage public, il faut ajouter 17500 €. **adopté à l'unanimité**. (À cet égard, les économies réalisées grâce au passage en Led atteignent 50%).

Frais scolaires dans les écoles voisines pour les élèves de Saint-Victor : 6 élèves à Lempis pour 3799,68 €. Un élève à Tournon pour 1225,67 €. St Jeure d'Ay pour 5 élèves : 3816,20 €. Sous réserves de vérification pour Tournon : **adopté à l'unanimité**.

Indemnité Comptable du Trésor : somme versée par tradition pour des prestations personnelles effectuées en dehors de son obligation de service. **Unanimité moins une abstention contre la reconduction de l'indemnité**.

Attribution concessions cimetières. Suite à la demande de la part de personnes ne payant pas d'impôt sur la commune, le conseil délibère de n'accorder de concession qu'aux personnes contribuables locaux (impôt foncier ou taxe d'habitation) au moment de la demande : **adopté à l'unanimité**.

Convention de travaux : le conseil autorise le maire à signer toutes conventions de travaux avec d'autres communes avec un taux horaire variable : **adopté à l'unanimité**.

Convention École : le conseil autorise le maire à signer toutes conventions avec l'école sur les anciennes bases réactualisées. **adopté à l'unanimité**.

Divers : registre des délibérations à signer.

Prochain conseil : vendredi 15 décembre 20h30

La séance est levée à 23h.